Nous avons vu M. de Marcère se débattant au milien de l'indifférence générale. Nous avons vu les droites et les gauches sourire de pitié, lorsque lui, l'homme qui a servi tous les gouvernements, a invoqué son passé; lui l'hommé qui a louvoyé à travers tous les partis, a reclamé le concours de ceux qui croient à la nécessité d'un programme d'ordre et de conservation ; lui, l'homme qui selon les circonstances, a flatte et renié toutes causes, implorer un appui.

Il a ossayé de disculper son attitude politique et de justifier sa conduite. Il a tendu les bras, versé des larmes, frappé du pied ; une indifférence glaciale a accueilli ses paroles. Le petit groupe de ceux qui le soutemet, moins par sympathie pour se sates que par pitié pour sa personne, a essayé d'enlever le vote que M. de Marcère sollicitait ; il n'a pu y parvenir.

Les questions qui touchent l'honneur de M. de Marcère ne nous regardent pas, a riposté M. Clémenceau ; que M. de Marcère ex'adresse aux tribunaux. Les questions qui touchent à la politique nous appartiennent et nous les traiterois lundi.

En vain M. de Marcère veut en finir immédiatement, M. Clémenceau a déclaré qu'il n'avait pas le dossier sous les mains. M. de Marcère estime qu'étant en présence d'un adversaire désarmé, la retraite lui sera plus facile, et il insiste pour un débat immédiat.

Il est la, à son banc, pâle, nerveux, il Il a essavé de disculper son attitude poli-

diat.

Il est la, à son banc, pâle, nerveux, il supplie ses amis de le sontenir, poine perdue! La Chambre a repoussé la demande du ministre; M. Clémenceau calme et impitoyable, avec une audace méprisante, a dirigé l'attaque. Il avait derrière lui; le jour du vote sur l'aumistie, cent députés; hier, il en avait deux cents; c'est lui désormais qui commande et triomphe.

On s'attendait à la démission immédiate du ministre, il n'en a rien été. M. de Mar-

du ministre, il n'en a rien été. M. de Mar-cère se cramponne ; nous verrons lundi si a force de le secouer, on ne lui fera pas là-

cher prise.
Parmi les organes dits constitutionnels, citons le Moniteur universel qui signale les conséquences de la réorga-

signale les conséquences de la réorganisation de la préfecture de police :

Le but poursuivi par l'extreme gauche
dans cette longue compagne contre la préfecture de police, commencée dans les derniers
mois de l'année dernière et poursuivi depuis
avec un acharnement incroyable, au
milleu des incidents les plus divers, est
maintenant facile à discerner. L'extrème
gauche songe bien moins à réformer les
services de la prefecture qu'à les placer
sous sa dépendance.
C'est le conseil municipal, on le sait, qui
a commencé la campagne, en s'attaquant
au service des mours. Ce n'était la qu'un
prétexte et qu'une entrée de jeu. Par le vote
du budget, le conseil municipal possède
virtuellement la faculte de contrôler l'administration de la préfecture de police.
Cette faculté, il a à plusieurs reprises cherché, sans y parvenir, il est vrai, — il avoit
que, — à la transformer en un droit d'immixtion un d'ingérence. à la transformer en un droit d'in mixtion ou d'ingérence.

on sent de quelle importance il serait, pour le conseil municipal de Paris, d'avoir sous sa main et dans sa dépendance la préfecture de police. Qui est maître de la préfecture est maître de Paris. En s'emparant de la préfecture, le conseil municipal s'emparerait du même coup de la capitale. Vainement les Chambres viendraient-elles ef syra Paris. Elles seraiont, elles aussis. se fixer à Paris. Elles seraient, elles aussi placées sous la surveillance et conséquem places sous la surveillance et consequem-ment dans la dépendance du conseil muni-cipal. Vainement dira-t-on qu'elles repré-sent la France tout entière et qu'elles ne sauraient dès lors subir la domination d'un simple conseil administratif. Mais la Con-vention, elle aussi, représentalt la France tout entière, et cela ne l'a pas empêchée de subir la domination de la Commune de Paris.

Paris.

Qu'on y songe sur les banes de la gauche! Le retour à Paris est décidé en principe. S'est-on demandé quelles pouvaient être les conséquences de ce retour? A-t-ou réfléchi que le conseil municipal, qui pourait mettre en mouvement les masses populaires, et qui disposerait en même temps des troupes de police, serait maître d'imposer aux Chambres, sons la pression de la multitude, telle ou telle résolution qu'il lui plairait de diéter?

Ou'on ne dise nas que cela ne s'est immais.

plairait de dicter?

Qu'on ne disc pas que cela ne s'est jamais
vn. Cela s'est vu en 93, et nos députés et sénateurs actuels n'ont pas apparemment la prétention d'étre plus fiers, plus hardis ou plus indépendants que les convention-met.

nets.
Il est bon que les députés aient ces con-sidérations présentes à l'esprit dans le dé-bat quis'engage aujourd'hui sous la préfec-ture de police.

Bulletin Economique

			TOURCOING		
pe.	udan	tle n	nois de férr	ier 187	9
398	colis !	laines	peignées	778,619	c. 700
667	33	я	lilées		
7:3	19	>>	blousses	/	200
411	35	p	cotons	41.513	\$1616

Mourement du mois correspondant de
 Pannée précédente

 7107 colis laines peignées
 811,105 k. 900

 664 * * files
 37,167 900

 12 * lousses
 1,130 200

 633 * cotons
 62,589 868

932,013 k. 868 Poids total. Difference en moins de février 1878.

49,618 k. 968

La Compagnie d'Anzia. — La situation commerciale des Sociétés houillères du Nord et du Pas-de-Calais devient de plus en plus critique : il v a partout, bien que l'extraction ait été déjà fortement réduite et que de lourdes concessions soient faites ur les prix de vente, des stocks considéra-Un grand nombre de sociétés, en pro

de cet état de choses, se trouvent dans le triste nécessité de prendre des mesures qu'elles se sont efforcées de repousser jusqu'elles se sont efforcées de repousser jusqu'iei congédier une partie de leurs ouvriers, suspendre le travail un ou deux jours par semaine, et abaisser les salaires de 10 à 15 0 0. Nos laborieux mineurs, fatiqués de la misère qu'ils supportent patienment depuis plusieurs aunées, commencent à se plaindre hautement de ce que l'ortanger, pouvant inonder les marches français de ses produits, leur ravil leur travail.

cais de ses produits, leur ravit leur travail. A en juger par la surexcitation qui se manifeste de toutes parts, il ne faut pas se le dissimuler, de nouvelles grèves nous menantes directeurs des charbonnages, craignant tous de facheuses éventualités, vont se réunir pour délibèrer sur les moyens de conjurer s'il se peut, les maux qu'ils redoutent; ils rédigeront en même temps, une note qui sera aussitôt adressée à la commission chargée de l'examen du tarif général des douanes.

on télégraphie de Versailles, 2 mars ; « Le comité des distillateurs a été pré-senté aujourd'hui à neuf heures au ministre des finances, par M. Martel, président du Sénat : plusieurs sénateurs et députés s'ésénat : plusieurs senaieurs et députés se-taient joints au comité, entre autres MM.

Robert de Massy, G. Huguet, Franck-Chauveau. Georges Brame, Louis Legrand, des Rotours, Trystram, etc. Le comité vouait demander au ministre la prorogation du sursis expirant le teravril pour l'application du nouveau réglement sur les distilleries.

pour l'appucation du montreau resseur les distilleries.

Après avoir entendu les explications du comité et des sénateurs et députés, le ministre a renoncé à la disposition imposant le dépôt préalable du plan des distilleries et a décide qu'une étude nouvelle du réglement sera faite par une commission dans laquelle entreront le chef du service des contributions indirectes et les délégués du contié des distillateurs » mité des distillateurs. »

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Les funérailles de M. Henri Carrette ont eu lieu, ce matin, au milieu d'une afiluence considérable.

Les coins du poèle étaient tenus par MM. Ovior, interne des hôpitaux de Paris : les docteurs Derville et Émile Bayart, anciens condisciples du défunt, el Louis Toulemonde, président du Cercle Ozanam, dont M. Henri Carrette laisait partie.

Au cimetière, M. Oviona prononcé, d'une voix émue, les quelques paroles que l'on va lire:

lire:

« Au nom de tous tes amis, llenri, jo
« Au nom de tous tes amis, llenri, jo "Au nom de tous les amis, Henri, jo viens ici te saluer une dernière fois et le ndre adieu — Tu nous quittes au milieu de la route, frappé, plein dejours encore, et, comme toutes les victimes, choisi parmi les meilleurs — Que puis-je dire de toi ici, au milieu de ceux qui m'entou-rent, qui, tous t'ont connu et tous t'ont aimé? "Si la vien att.

aimé?
» Si la vie a été courte, elle a été bien remplie, et ta mort elle-même est pour tous une haute leçon et un grand exem-

ple. "Ton souvenir est impérissable dans nos » Adieu, ami, adieu. »

M. le géneral Lefebyre, le nouveau com-mandant du le corps d'armée; vient d'a-dresser aux troupes l'ordre du jour sui-

vant : M. le président de la République m'a confié le commandement du 1er corps d'armée, que je prends à la date du 23 fé-

vrier.

Je sens vivement tout l'honneur qui m'est fait; je comprends aussi toute l'importance de ma mission; je compte pour la remplie dignement sur l'excellent esprit des troupes du ter corps d'armée, sur leur entier dévouement au pays, et sur le même concours que MM. les officiers généraux et officiers de toutes armes ont donné à mon predecesseur, M. le général Clinchant.

On hi dans le Conseiller:

Nous apprenons que M. de Marsilly, directeur des mines d'Anzin, se démet de ses importantes fonctions et qu'il est remplacé par le fils de M. d'Audiffret-Pasquier, Cette nouvelle, quoiqu'elle nous ait été donnée par une personne digne de foi, et à même d'avoir été bien renseignée, ne doit être acceptée, néanmoins, que toutes réserves. *

C'est par erreur que nous avons annoncé hier que la mort de M. Bayart, chef de gare à Lille, avait été causée par l'émotion qu'il ressentie en apprenant sa mise à la retraite, M. Bayart a succombé, non à une apoplexie, mais à une hypertrophie du ceur dont il avait ressenti les premières atteintes jeudi, en sortant du théatre. Il s'est mis ce jour-là au lit et la maladie a suiviun cours régulier.

Le toesin s'est fait entendre, ce matin. Le foesin s'est fait entendre, ce matin, a quatre heures, dans la commune de Croix. Un incendie venait de se déclarer dans l'é-curie attenant à la maison habitée par M. Léonard, voiturier. Grâce à la rapide orga-nisation des secours, le foyer de l'incendie à pu être circonscritet des dix chevaux que contenai l'écurie, deux seulement ont reçu ques brûtires.

dues britures.

Les pertes ne sont pas encore évaluées; elles sont convertes par une assurance. Au premier rang des personnes qui ont travaillé à éleindre l'incendie, on a remarqué M. Royer, commandant des sapeurs-pompiers; M. Pluquet, maire, et M. le curé.

On a extradé, hier, de Belgique en France, la fille Joséphine Orthferb, inculpé de vols a Paris.

Le National annonce que la préfecture de police vient d'être à notre préfet. M. Paul Cambon, qui l'a refusée.

Hier, vers einq heures du son, Fr. Des-mith, bourrelier a Quaelypre, près Bergues, descendant d'un eur, place de la Garc, à Lille, s'est fracturé une jambe au-dessous de la cheville.

Il a été transporté à l'hôpital.

Un vitrier, M. O..., de la place des Rei-gneaux, à Lille a fêté le Mardi-Gras avec des amis. Il les a quittes à minuit, disant qu'il regagnait son domicile; mais depuis lors il n'a pas reparu chez lui. O... est marie et père de famille.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

On se rappelle que, le 16 janvier, une seène barbare s'est passée à Wasquehal. Un domestique de M. Toulemonde, cultivateur, nonmé Leiebyre, revenait avec un attelage da chercher de la drêche à Marcq-en-Bareul.

Après avoir pris deux petits verres au cabaret du *Chêne*, ce domestique fit au cabaret du *Beau-Chêne*, à Wasquehal, une station de neuf a onze heures. M. Toulemonde, étonné de ne pas te voir

M. Toulemondo, étonné de ne pas le voir entrer, alla au-devant de lui, et apercevant ses chevaux à la porte du cabaret, saisit les guides, s'élança sur la voiture, et partit. Le domestique voulut la rattraper. Arrivé tout près, il essaya de monter, son mattre

copposa. On ne sait pas bien ce qui s'est passé,

mais ce qui est certain, c'est que le domes-tique a été gravement blessé. Toulenonde soutient qu'il s'est blessé en tombant, mais on ne peut admettre que les blessures proviennent de chutes. Toulenonde est condamné à 15 jours de prison et 50 fr. d'amende

— Il y a quelques semaines, un incendic a causé de sérieux dégâts dans l'établisse-ment de M. Rigaud, à Fives-Lille. On se rappelle qu'on l'a attribué à l'imprudence d'un ouvrier plombier. Cet ouvrier a été condamné hier à 100 fr. d'amende pour incendie par imprudence. Son patron a été déclaré responsable.

Pourquoi le mois de février n'es-t-il que

Pourquol le mois de février n'es-t-il que 28 jours et tous les quatre ans 20? Telle est la question que beaucoup de nos lecteurs se sont souvent posé sans la pouvoir résoudre. En voici l'explication:
En l'an 46, avant notre ère, Jules César, d'après les calculs astronomiques, fixa l'année civile à 365 jours. Chaque mois eut le nombre de ses jours déterminés: 30 et 34, selon les mouvements de la lune. Il arriva naturellement que le dernier ne pouvait avoir que 28 jours pour atteindre le nombre

convenu. Or, à cette époque, le mois de fé-vrier était le dernier de l'année. Pendant longtemps, du reste, il n'y avait aucune régularité dans l'ordre des mois: l'année commençait tantôt à Noel, tantôt a Paques, ce ne fut qu'à partir de 1863 qu'une ordonnance de Charles IX décidera que l'année devait commençar le le rianvier.

ordonnance de Charles IX décidera que l'année devait commencer le ler janvier. « Voulons et erdonnons, dit le roi, qu'en tons actes, registres, instruments, contrals, édits, lettres-patentes, que misives et toutes écritures privées, l'année commence doré-navant et soit comptée du premier jour du vecie de juvière ».

ÉPHÈMÉRIDE ROUBAISIENNE

5 Mars 1609. — Ordonnance des archi-dues Albert et Isabelle portant réglement pour les ouvrages de bourgetere dans l' plat pays de la châtellenie de Lille. Ell-nonne les villages où la fabrication de bourats, plannes et Prippes sera permise e les réunit en trois districts manufacturiers doutles chefs-lieux sout Boubaix. Tourcoine dont les chefs-lieux sont Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. Les œuvres de Sayetterie y sont toujours expressément interdites et ré-servées à Lille.

Etat-Civil de Roubaix

Etat-Civil de Roubaix.

— Drolarations de Naissanors du 28 février.

Marie Vanhoutte, rue des Arts. — Berthe Borezée, rue du Nord, 48. — Herrimance Hespelle, rue de la Gaite, 43. — Heuri Spileers, rue de l'Hommelet, cour Wille, 5. — Angele Herteler, rue Sébastopol, cour Selosso, 5. — Albert Danel, rue de l'Alma, 449. — Auguste Mansart, rue de l'Epeule, cour Lampe, 22.

Du ter mars. — Palmyre Bourgois, rue de l'Epeule, cour Lepers, 12. — Hanie Baeq, 4.2 de Naples, cour Deplechin. — Jeannette Vainanselarer, rue des Longues-Haics, cour Pauchaut, 4. — Achille Barbieux, aux 3 Pents, maison Fremaux, 467. — Gabrielle Lefebvre, rue de Denain, cour Dhalluin, 7. — Edouard Ruselle, rue Jacquart prolongée, 4. — Adei Lavige, rue des Fabricants. — Fidèle Planquette, rue de Soubise, cour Broways, 33. — Gabrielle Pruvost, rue du Moulin, 129. — Jean Scheylen, rue Pellart, 123. — Antoinette Masurel, rue St-Jean, 67.

St-Jean, 67.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 février.

Virginie Vandenbogaerde, 47 ans, ménagère rue des Longues-Haies. — Henri Desbonnet, et des Fossès, 70, cour Désiré Lava. — Georges Fievet, 60 ans, marchand de volailles, rule la Redoute. 5.

rue des Longues-Haies. — Henri Desbomet, 6, rue des Fossés, 70, cour Desiré Lava. — Georges Fièvet, 60 ans, marchand de volailles, rue de la Redoute. 5.

Du 1er mars. — Célestine Kints, 17 ans, journalière, a l'Hospice. — Jules Roy, 1 an. rue d'Arcole. — Jeanne Tourel, 3 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Prosper Begibol, 56 ans, terrassier, Hôtel-Dieu. — Alexandre Ghislan. 2 ans, rattacheur, Hôtel-Dieu. — Alexandre Ghislan. 2 ans, rattacheur, Hôtel-Dieu. — Marandre Ghislan. 2 ans, journalière, et Léonie Vanglabeke. 26 ans, journalière (Henri Pollet, 23 ans, tisserand, et Adeline Tettelin, 23 ans, peigneuse; Louis Tettelin, 27 ans, fileur, et Célina Dubrulle. 21 ans, rattacheuse; François Lehembre, 3 ans, apprêteur et Victoire Scamps, 47 ans, soigneuse. Afred Prouvost, 25 ans, domestique, et Léonithe Librec, 21 ans, hobineuse; Louis Tettelin, 23 ans, peigneuse. Jean Deblander, 23 ans, chaudronnier, et Laure Germain, 21 ans, peigneuse. Barbe Verpoort, 33 ans, rattacheuse; Jean Fehlhaber, 26 ans, remouleur, et Barbe Verpoort, 35 ans, domestique, et Léontine Librec, 21 ans, hobineuse; Louis Deplanque, 25 ans, peigneuse; et Marie Vundoorsselaere, 20 ans, peigneuse; Chémène Dellosse, 18 ans, marchand boucher, et Julie Gryspec, 18 ans, marchand boucher, et Julie Gryspec, 18 ans, marchand boucher, et Julie Gryspec, 21 ans, teinture, et Julie te Creupeland, 23 ans, teinture, et Julie te Creupeland, 23 ans, teinture, et Julie te Creupeland, 23 ans, teinture, et Julie de Creupeland, 23 ans, soigneuse; Augustiue Motte, 20 ans, soigneuse; Dela magere, Louis Ottrag, 37 ans, emplo

Etat-Civil de Wattrelos DECLARATIONS DR NAISSANCES du 23 février leamnette Bayart, Cretinier. Du 25.—Angéle-Louise Huvenne, Laboureur. Angéle Bayle, Baulieu. Du 25.—Zoé-Adèle Galois, Bas Chemin. Du 27.—Joseph Deroose, Sartel. Du ier mars. — Hélène-Philomène Boonart, t-Lièvin.

Turk.

Du 25.— Frédérie-Joseph Courchelle, 71 ans.
2 mois, tisserand, Sattel. — Malvina Vaucanweubeure, 6 semaines, Cretinier.— Jean-JouisJoseph Meurisse, 41 ans, 7 mois, tisserand, Hopital.— Clara Lombsere, 8 jours, Baillerie.

Du 26. — Pierre-Joseph Spriet, 68 aus, 6 mois,
tisserand, Vieille Place,
Du 27.— Odlie Dewer, 2 mois, Vieille-Place,
Du 28.— Afford Nys, 13 ans, 2 mois, Plouys.—
Marie-Louise Souris, 46 aus, 5 meis, bobineuse,
Houtal.

at. fer mars. — Sophic Hostequin, 45 ans, 8 tisserande, Vieille-Place. mois, lisserande, Vieille-Place,
MARIAGES DU 21 FEVERER, — Auguste-Victor
Laine, 26 ans, tisserand, et Octavie Decruyenaeve, 22 ans, tisserande, — Henri-Joseph Ploitier, 25 ans, tisserande, et Ludwine-Benédicturlossnyt, 26 ans, tisserande, — Alexis-Joseph
Duportail, 28 ans, tisserande, et Hortense-Joseph
Duportail, 28 ans, tisserande.

Convois Funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille INYO-CATTEAU, qui, par oubli, n'auraiem pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Séraphine - Floribonde DELESPAUL décèdée a Roubaix, le termars 1879, a l'âge de Stans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouleir bien assister aux CONYOL et SERVICE. oft bien assister aux CONVOI et SERVIC SOLENNELS qui auront lieu le mardi «CO vant à 9 heures I-2, en l'église Notre-Dame, koubaix. — L'assemblée à la maison mo uaure, rue des Champs, n° 63.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera céléb Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera Ceiebre en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le Mardl 4 Mars 4879, à 9 heures, pour le repos de l'âmé de Dame Lorèrée STOOP, veuve de Monsieur Charles-Louis SEYNAEVE, décedée à Roubaix, le 27 janvier 1879, à l'âge de soixante aus. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas recu de lettre de faire part, sont prices de considèrer le présent avis comme en tenant lieu.

lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébrau Maître-Autel de l'égli-se paroissiale Notre Dame, à l'ourcoing, le mereredi 3 mars 187 a 7 heures 3-4, pour le repos de l'âme de Morseur Francois VANDOOLAGHE, plaçeur d'agreons boulangers, époux de Dame Mari Louise LADEZOU, décede à Tourcoing, le 2 junvier 1879, à l'âge de 38 ans. — Les personne qui, par oubli, n'auraient pas recu de lettre d'ire part, sont priées de considèrer le present avis, comme en tenant lieu.

Le OBIT SOLENNEL core célébre de l'étre de l'agre par l'agre l'agre

sent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL, sera célèbré en l'églisc des RR. PP. Récollets, a Roubaix, le mardi 4 marsist?a, à 0 neures, pour le repos de l'âme de Monsieur Denis-Narcisse-Joseph SALEMBER, veuf de Dame Henriette MULLEZ, décdé à Roubaix, le 20 février 1879, dans sa 80e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'au raient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le present avis, comme en tenant lieu.

ienant lieu.

Un OBLT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'égüse pareissiale de Sainte-Blandeth, a Roubars, le Merchai Entre 1879, à 3 metalech, a Roubars, le Merchai El Finne de Dame Rossine LEROCGE, épouse de Finne de Dame Rossine LEROCGE, épouse de Monsieur Ferdinand BOSSUT, décèdée à Roubars, le 6 Mars 878, à l'àppe de 6 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reen de lettre de faire part, sont préces de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célèbré en l'église de Croix, le jeudi 6 Mars 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ême de Mon-sieur Louis PLAITIN, époux de Dane Clotide BEUSCART, decédé à Croix, le 29 janvier 1872, a l'àge de trente-neur ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considerer le pré-sent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célèbré en l'église du Sacré-Cœur, le mardi 4 Mars 1879, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de : Dame Lydie PLATEAU, épouse de Monsieur Jules PENNEL décédé à Roubaix. le 23 Novembre 1877, à l'âge de 41 ans, administrée du Sacrement de l'Extrème-Onction. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sant priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

- La mer a rejeté samedi un nouveau cada-

vre, ce qui porte a douze le nombre des victi-mes retrouvées. Toutes out été reconnues. Le conseil municipal s'est réuni d'office, sa-medi, à l'effet d'aviser à la situation. Il a voté une première somme de 5,000 francs pour les funérailles des victimes et leurs malheureuses

qu'il a eu connaissance de la catastrophe, s'est endu aux ministères de la marine et des travaux publies. Il en a obtenu, en même temps que des secours, l'autorisation d'allouer une somme de 1.000 francs sur les fonds du remor-Quage. Une sonscription est ouverte à Dunkerque.

M. Trystram a souscrit pour 500 francs

- AVESNES. - On lit dans l'Observateu « Lors de la bénédiction de nos cloches Mgr Mondier a pariè de la donation d'un tou-riste qui, surpris par la unit et égaré dans les plaines de Rome, retrouva sa route au son de la cloche de l'église de Sainte-Marie-Majeure. » Un de nos concitoyens, M. Aug. Lebeau, nous communique, à cette occasion, une note dans laquelle il revendique pour notre pays un

dans haquene il revendique pour notre payson fait analogue, passé aux environs d'Avesnes: » L'église de Taisnières possède un pré dit, en vulgaire patois, « el pré dele cloque, » dont le produit est affecté au service de la cloche que l'on sonne encore tous les soirs. L'origine de cette fondation repose sur la légende sui-vante. Au XIII° siècle, un riche bourgeois, voyageant avec son serviteur, s'égara dans le bois bordant la vaste forêt de Mormal, Ils avaien sespéraient ne pouvoir jamais sortir de ces in extricables fourrés où ils entendaient les hur lements des bêtes sauvages prêtes à les dévo-rer. Dans cette dangereuse situation, le bour e remit à cheminer au hasard dans ces bres solitudes. Tout-à-coup le son d'une cloch-lointaine vient vibrer à leurs oreilles, le voyageurs reprennent courage, se divigent di côté des sons, parviennent a sortir de la forêt et gagner le village de Taisnières où ils recurer des secours et des aliments. De retour dans acs secons e des animens. Le recomban-son pays, le bourgeois reconnaissant acheta e lonna a l'église de Taisnières un pré dont le vevenn fut affecté au paiement des gages de celui qui est chargé de sonner la cloche d'abore Complies, puis à la muit tombante; et l'inter

— La femme Carbonnel, de Douai, qui avait ete du vitriol à la tête de son mari, a été condamnée samedi à un mois de prison.

- BOUCHAN, Le Conseil municipal de la cem mune d'Haspres vient de voter le remplacemen des institutrices laïques par des sœurs, - FRUGES, Plusieurs journaux ont annoncé

qu'un notaire de Frages, se trouvant sous le comp d'un mandat d'arrêt, avait pris la fuile, Il s'agit de M. Boulanger, qui a pris la fuile, vec son frère, qui remplissait à l'etude les fonctions de principal clerc.

— Nous avons rapporte que dans la muit du 24 au 25 février, le nommé Gustin Clément, do-mestique à Jolimetz, a été trouve mort à la por-

te du sieur Gérard cabaretier. Gustin portant au con quelques petites égratignures, M. le docteur Lubin a été chargé par la justice de procéder à l'autopsie du cadavre et constata, paraï-il, que la mort ne pouvail tre attribuée à un crime, qu'elle était simple-nent le résultat de l'absorption d'une trop gran

- Hier matin, une collision s'est produite orès de la gare de Rosult, entre Saint-Amand et Orchies, -- Voici les détails que nous avons recueillir sur co grave accident

Vers neuf heures un quart, un train de mar-chaudises, composé de 39 wagous, venant de Lille passait devant la gare de Rosult, lorsque près de l'alguille, a une cinquitaine de mètres de la station, les dix derniers fourgons, chargés me-t-on de rails et de pièces de fer, dérail-

iennes à Lille, parti à 8 h. 30. — Malgré les « gnaux d'alarme et les efforts du conducteur pour ralentir la marche, un choc des plus vio-lents se produisit. Plusieurs wagons furen-brisés et une grande panique régna pendant

quelques minutes.

Après ces premiers moments d'émotion pasés, les employés de la gare aidés des voyageur et des habitants du village, sèrent les se ours et dégagérent les ble

furent transportées dans les maisons de Rosult à elles recurent les soins que nécessitait leur

Un certain nombre de voyageurs qui avaien été atteints de contusions peu graves, furent ramenés par un train spécial organisé immé

Pendant ce temps, des brigades d'ouvriers déblayaient la voie et en moins d'une heure, la circulation put être rétablie. Le train arriva : Lille après un long retard et sans que l'admi

me apres ut ong retard et sans que l'admi-sistration, contrairement à l'usage, en donnât vis sur le tableau indicateur de la gare. On ignore jusqu'à présent la cause de ce regrettable accident. Plusieurs voyageurs assu rent qu'il a été occasionné par le charg xagéré du train de marchandises, venant de

L'état de trois des voyageurs blessés inspire

- Un grand malheur vient de porter la déso lation dans une famille de Fessie Mercredi dernier, les deux petites filles du

sieur Hippolyte Chevalier, cabaretier, s'emparérent, à l'isau de leurs parents, d'un litre de gognec et montérent dans une chambre de l'étage supérieur, L'ainée, àgée de dix ans, but la bouteille, mais une petite gorgée sculement: l'autre, au contraire, âgée de huit ans, but de l'eau-de-vie comme de l'eau et tomba presque fondroyée. La pauvre enfant est morte après quelques heures de convulsions effroyables.

Bulletin Militaire

Voici quelles sont, parall-il, les dates du commencement et de la fin de la période de convocation des officiers, sous-officiers et soldats de l'armée territoriale, faisant partie des classes de 1866 et de 1867, qui, n'ayant pas été appelés l'an dernier, seront réunis cette année pour le stage d'instruction :

ion:
11° série, du 17 a∎ 29 avril;
22° — du 9 au 21 mai;
23° — du 3 au 17 juin.
Ces trois séries correspondent à chacur
des trois bataillons des régiments de l'inanterie territoriale

Les cavaliers scront probablement an pelés, partie dans la première, partie dans a douxième série. Les autres fractions de l'armée territo riale seront comprises, sans doute, dans la

riale seront comprises, actio doctre, n'a en-première série.

Nous ferons remarquer que rien n'a en-core été décidé jusqu'ici sur le numéro des bataillons qui feront partie de l'une ou de l'autre série.

PRIX DU PAIN POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

Pain de ménage. Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou ma-

et un tiers de blé roux ou macaux.
Le pain d'un kilogramme et demi
est taxé, par kilogramme, a.
Pain de deuxieme qualife.
Le pain d'un kilogramme et demi
est taxé, par kilogramme, a.
Pain blanc.
Composé comme le précédent, avec
extraction de 28 pour 100 de
son, remplacé par la même
quantité de fleur.
Le pain d'un kilogramme et demi
est taxé, par kilogramme, a.
Pain de fleur, dit pain français.
composé de fleur de première qualité.

Le maire de Roubaix, G. DAUDET.

Adresses Industrielles & Commerciales Mne DÉSIRÉ CARETTE

Modes et Coiffures rue Pauvrée, 31
SPÉCIALITE POUR COMMUNIONS
18113

Confections VERDEL-JOUREZ. Grande-Rue. 37, toubaix. Satin et popeline, pure laine, ven-us aussi bon marché qu'en fabrique.— Articles de blane

Hestaurants FERRAILLE, Hôtel . rue Nain. 5, Rou-GINIONS, rue Neuve.

Agence immobilière
Henri BRIET, ancien principal elerede
notaire, rue Colbert, près le boulevard de
aris.

Imprimerie, Librairie, Lithographie Alfred REBOUX, rue Neuve, 17. Roubaix

Confections
An Palack Cristal. MONCHY-DUPIRE,
Grande-Ruc, 16. Roubaix. — Confections
pour hommes.
14068

Serrurerie-Poëlerie

DENDIEVEL, rue Saint-Georges, 50.

Charbons Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux. COLLE, place de la Mairie, 5. — Dé des principaux produits phormaceutiques.

Peintures, Vitrerie
CORDONNIER-COGET, rue Not Dépôt

Belgique

section de Lessines a Bassiny que fer de Braine-le-Comte à Courtrai.

- On nous écrit d'Altres : « Mardi dernier, 25 du mois, vers 4 heures du soir, un enterrement avait lieu à Attres. Après la cérémonie, M. le curé se préparait à donner la bénédiction aux assistants, lorsqu'il tomba subitement entre les bras de son clere : il venait d'être frappe d'une attaque d'aploplexie, sur les marches mêmes de l'autel. » M. le curé a été aussitôt transporté à la

- Une tentative de meurtre a eu lieu à Saint-Trond, dans la journée de mercredi dernier. Un ouvrier peintre, S. Sterken, avait eu, ce-jour-là, avec son patron, une explication à propos d'une

absence qu'il avait faite sans permission. On en était resté aux gros mots et rien ne fai-sait prévoir que Sterken méditat une vengeance, quand, en rentrant a l'atelier, vers une heure de l'après-midi, il saisit une hache qui se trouvait a sa portée et en porta deux coups a son mai-tre, l'un dans la nuque et l'antre au sommet de la tête. Mme Wynrockx accourutau secours de on mari, mais fut blessée a son tour par meurtrier.

Le meurtrier a eté arrêté - On nous écrit de Thuin que la boulangeri tenue par Mme Bertin-Mémart a été complète ment dévalisée, il y a quelques jours. La police est à la recherche des coupables

Deux ouvriers carriers de Lobbes étaien eu train, il y a deux jours, de décharger une mine lorsque tout à coup une explosion se pro-duisit, blessant et aveuglant les deux malheureux qui furent transportés chez eux dans un état alarmant, L'un d'eux, habitant Thuin, ville marie et pere de famille, est menacé de

FAITS DIVERS

FATS DIVERS

— L'AFFAIRE DU PASSAGE SAULNIER. Le corps de la victime a été enlevé de la Morgue pour les obséques. Le service s'est fait à l'église Notre-Dame, et l'inhumation a cu lieu au cimetière d'Ivry.

Hier, à trois heures et démis, la Morgue a été fernée au public pendant 20 minutes durant lesquelles on a placé dans le cadre exposé à la porte du funère établissement la photographie de la femme assassinée, un bouton de manchette, ainsi que le poignard japonais ayant servi à la perpétration du crime. Au-dessus, ou lit: « Meurtre de Mile Marie Fellerath. »

— Li va en ce marie Fellerath.

a un veu plus complet. Ne pouvant croire à cettes précoce férocité, il estime qu'elle agi par ordre.

L'OURAGAN DU 25 FÉVRIER. — Les jour-naux de Venise disent que pendant la tem-pète du 25, l'eau s'est élevée de 32 centi-mètres au-dessous de la plus haute marée de 1867, qui a été la plus considérable du siècle.

Les journaux de Maples racontent ce qui

vist:
Ves 3 heures de l'après-midi du 25, dans la direction de la plage, au-dessous du pont de la Maddalena, on voyait un mat auquel étaient accrochés, avec l'énergie que donne l'instinct de la conservation et le désegnoir, quatre marins qui luttaient

auquel cialent accrochés, avec l'énergie que donne l'instinct de la conservation et le désespoir, quatre marins qui luttaient avec les vegues en fureur.

Cétaient les survivants de l'équipage d'une tartane qui avait sombré au large. Les vagues les poussaient vers le rivage et les éleignaient tour à tour. Après une lonet terrible lutte, un des quatre naufragés parvint à saisir le bout d'un câble qui leur avait été jeté de la plage. Tous purent ainsi arriver à terre. Ils tombèrent sur la plage brisés par la fatigue et par l'émotion.

Hors du môle de St. Gennaro, on voyait un gros vapeur chargé de passagers luttant vigoureusement pour entrer dans le port. Il dansait une danse infernale, ballotté sn tous sens par les vagues. A cinq heures, il n'avait pas encore pu dépasser le môle de St. Vincenzo.

Le bateau à vapeur parti lundi à 6 heures pour Messive de la serie de la desemble de la conservation de la conservation de la conservation de la conservation et la conservation de la conservation de la conservation de la conservation de la conservation et la conservation

neures, il n'avait pas encore pu dépasser le môle de St. Vincenzo.

Le bateau à vapeur parti lundi à 6 heures pour Messine avec plusieurs passagers et soldats fut surpris par la tempete dans le golfe de Salerme.

A 11 heures, le capitaine annonça qu'il n'y avait plus d'espoir de salut.

La scène était terrible à bord : les pleurs, les cris, le désespoir de ces malheureux dominaient le mugissement des flots. On récitait les litanies et les prières des agonisants; mais l'adresse du capitaine et les efforts de l'équipage conjurèrent la catastrophe. Après 12 heures de fatigue et d'habiles manœuvres, hier à 4 5 heures, le vapeur réussissait à jeter l'ancre dans le port.

Les pauvres passagers arrivés à terre avaient l'air de gens échappés par m'iracle à la mort.

Charade

Quand on entend gronder l'orage, Qu'il est doux d'être mon premier ! On aime assez dans le village Le goût puant de mon dernier ; On voit mon tout à chaque église Plus ou moins richement orné ; Hin'est besoin que plus j'en dise Même à l'esprit le plus borné. e mot de l'Enigme d'hier est : Secret.

Variétés LA MÈRE

FRAGMENT D'UNE CONFERENCE

PAR LE P. HYACINTHE

En voyant la piteuse tentative du ména-ge Loyson à la Tertullia de la rue Roche-chouart, la pensée de tous s'est reportée à cette chaire de Notre-Damé de Paris, si brillamment occupée par le Père Ilya-ciulte.

brillamment occupee par le Pere Hyacinthe.

Nous avons cu la curiosité de parcourir
ces illustres conferences pour savoir s'il ne
sy trouverait pas une page où l'intérêt litteraire fût égal à l'intérêt religieux.

Cette page, nous l'avons rencontrée, exquise et ravissante suivant nous, dans un
discours sur l'éducation maternelle, prononcé en 1866.

A-1-on jamais parlé de la mère avec plus

A-t-on jamais parlé de la mère avec plus le charme et de délicatesse? Nous ne le croyons pas.

...J'ai beaucoup parlé du père, dans ma dernière conférence, je l'ai fait à dessein. Je erains que parfois, dans la chaire chrétienne, le rôle du père ne soit trop sacrifié à celui de la mère : mais maintenant, j'ai besoin de rendre à la mère l'hommage qui lui est rendre à la mère l'hommage qui lui est du. Dans cette éducation de l'en fant, qui commence avec la naissance ou plutôt avec la conception, l'influence de la mère est la première dans l'ordre du temps, la plus intime dans l'ordre de la pénétration et de la profondeur. Le vieux prophète arabe avait raison : L'homme naît de la femme encore plus que de l'homme.

On n'y a pas assez réfléchi : la plus décisive éducation de l'homme, pour le corps et pour l'âme, se fait dans le herceau. Or, le vrai herceau de l'hom-me c'est le sein, ce sont les bras maternels. Long repos de neuf mois, chaste et profond embrassement où l'enfant n'a qu'une même chair avec sa mère, et j'allais presque dire une même âme! et quand il s'arrache à ses premières tendresses, c'est pour en trouver d'au-tres, non moins intimes et non moins fécondes, dans les bras qui l'attendent: O, mon bien aimé, s'est écriée la mère ; ô le bien aimé qu'ont attendu mes désirs ! Laissez l'enfant aux bras de sa mère ! Qui pourrait remplacer la mère auprès du fils, la bien aimante auprès du bien aimé ?

Rappelez-vous ce type charmant de l'art chrétien qui, des cataeombes à la Renaissance, s'est transformé tant de fois, mais sans jamais changer : ce type de la Vierge-Mère, de la mère tendre et pure, portant dans ses bras l'Entant-Dieu. Ah! je sais que c'est là une réalité; je sais qu'il y eut à Naza-reth une fille des rois, une femme d'artisan qui demeura vierge et enfanta Jésus-Christ; mais je sais aussi que cette femme est devenue dans les splendeurs du Christianisme le type supreme de la maternité.

O, mère chrétienne !... ou plutôt qui que tu sois, fille de l'humanité, créée par l'Eternel, rachetée par le Christ, ô mère humaine! pourvu que tu aies les entrailles et le cœur de la mère, re-garde la femme de nos peintures et de nos sculptures, la mystérieuse et rayonnante image de nos cathédrales ; c'est ta sœur, c'est ton modèle et ta loi, c'est toi-même, si tu sais comprendre! Sois la tige qui s'élève de terre et qui ne se sépare point de sa fleur pleine d'un doux éclat et d'un suave parfum. Sois la mère qui retient son enfant, jour et nuit, dans le berceau de ses bras et de — Ii y a en ce moment dans la prison de Cahors, une petite fille de onze ans, accusée et convaincue, (car elle avoue) d'avoir fait brûler vivant son jeune frère, âgé de deux ans, pour n'avoir plus à le garder!!! Elle aurait dù passer aux assiese dernières; mais le juge d'instruction espère obtenir prodigue-lui cet aliment divin, le mieux mi n'e dan tion

fau

les dé soi ce:

ce no do fet eff

pe au uni cie soi ble se soi ble se que tra pa pre me de com re mi la de re de